Pour la défense

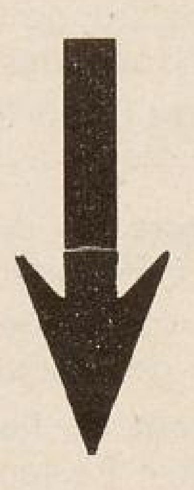


de la

RÉPUBLIQUE

de la

DÉMOCRATIE



Votez

Etienne GAGNAIRE

DÉPUTÉ SORTANT
MAIRE DE VILLEURBANNE

VOIR AU VERSO

SIXIEME CIRCONSCRIPTION — Scrutin de Ballottage du 30 Novembre 1958

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Vous aurez, dimanche 30 novembre, une lourde responsabilité à prendre.

Vous devez envoyer au Parlement un homme intègre, énergique, actif, conscient des problèmes de l'heure, capable d'y faire face.

Le Parti Socialiste a décidé de maintenir la candidature d'Etienne GAGNAIRE, Député sortant, Maire de VILLEURBANNE.

Le Syndicaliste. — Ancien ouvrier métallurgiste avant la guerre de 1939, Membre du Bureau du Syndicat des Métaux. Il participe à toute la lutte syndicale et à l'élaboration des conventions collectives de 1936.

Le Résistant. — Mobilisé en 1939 et prisonnier de guerre. Après quatorze mois de captivité, dès son retour, se lance dans la Résistance. Il devient membre fondateur de l'un des plus importants mouvements de Résistance, le M.N.P.G.D., et commande la zone Sud.

Il est **Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, Rosette d'Officier de la Résistance,** membre de l'Assemblée Consultative en 1944.

Le Maire. — Elu Conseiller municipal en 1947, il est Adjoint à la même date et Maire en 1954. Le dynamisme et la jeunesse qu'il a suscités dans sa Commune, ses nombreuses réalisations : construction d'H.L.M., d'écoles, Maison des Sports, etc..., sont trop connues pour qu'il soit besoin d'insister sur ce point.

Ses collègues du Département l'ont porté à la **présidence de l'Association des Maires du Rhône.** Il est Membre du Comité Directeur Français du Conseil des Communes d'Europe.

Le Parlementaire. — Membre de la Commission de l'Intérieur et de celle du Travail et de la Sécurité Sociale, il est élu Vice-Président du Groupe Parlementaire Socialiste.

Ses votes ont contribué à la permanence de la République, aux exigences de la Justice Sociale, à l'évolution nécessaire des rapports de la Métropole et de la France d'Outre-Mer, à la création de l'Europe.

Il est Rapporteur du Fonds National de Solidarité pour la vieillesse dont il avait d'ailleurs demandé la création avant d'être Parlementaire.

Son nom s'attache à toutes les autres propositions de loi à caractère social qui ont été faites depuis trois ans, et à toutes celles qui tendent à reconnaître les droits des Anciens Combattants ou ceux des travailleurs. Il a déposé sur le bureau de l'Assemblée une proposition de loi qui doit garantir les droits des propriétaires et locataires sur terrain d'autrui, d'un très grand intérêt pour notre région.

Il est Rapporteur de la Loi-Cadre sur l'Algérie.

Il vote l'investiture le 1er juin 1958.

Dès le 7 septembre 1958, il prend position publiquement pour le OUI au **Référendum.**

Dans des conditions très difficiles et dans un minimum de temps, il a pu réaliser le maximum de ce que pouvait réaliser un Parlementaire — parce qu'il n'a pas refusé de lutter pour les causes qui lui ont semblé dignes d'être défendues avec les moyens imparfaits qui étaient à sa disposition. Il n'a fait fi de nul gain s'il devait contribuer à plus d'humanité et alors même qu'il eût souhaité qu'ils fussent plus importants.

Le passé d'Etienne GAGNAIRE est garant de son action dans l'avenir.

Votez en toute confiance, vous ne serez pas déçu.

VOTEZ **Etienne GAGNAIRE**

Député sortant,
Maire de Villeurbanne.

Remplaçant éventuel : **Louis HORNUNG.**

A. T. L. — LYON